

DEC172601DR01

Décision portant nomination de M. Christophe BRUNET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC162691INSU portant renouvellement de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP) et nommant M. Marc CHAUSSIDON en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 23 février 2017;

Considérant que **M. Christophe BRUNET** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation régionale Paris B du CNRS en novembre 2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Christophe BRUNET**, IE1C, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMS3454 intitulée UMS-Institut de physique du globe de Paris (UMS-IPGP) à compter du 1^{er} janvier 2017.

M. Christophe BRUNET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n°MFPP1122325C susvisés.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Christophe BRUNET** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 27 avril 2017

Pour le Directeur et par délégation au
Directeur Général des Services de l'Institut de
Physique du Globe de Paris
Antoine CHARLOT

Le directeur de l'UMS3454
Marc CHAUSSIDON

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot

Pour la Présidente et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université Paris-Diderot - Paris 7

Pascale SAINT-CYR